

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 9 octobre 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER
- Excusé(s) : Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Vincent DEBES, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Serge OEHLER
- Absent(s) : Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF
- Rapporteur : Madame Danielle DILIGENT

N° CP/2017/423 - 73010 - Délégation des aides à la pierre pour le logement social
PDH - Proposition d'attribution d'agréments et de subventions pour la création de logements locatifs sociaux à HAGUENAU, GEISWILLER et SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer :

- à la SIBAR l'agrément pour la construction de 16 logements PLUS collectifs situés rue des Papillons, à HAGUENAU, et pour la construction de 2 logements PLUS collectifs et un logement individuel situés rue principale, à GEISWILLER,
- à la SEM de SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER l'agrément et une subvention d'un montant total de 8 500 € pour l'acquisition-amélioration d'un logement PLAI situé 12, rue des Cerisiers, à SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER,
- à la Société Foncière Habitat et Humanisme l'agrément et une subvention d'un montant total de 75 000 € pour la construction en VEFA de 6 logements PLAI situés 9, route de Bischwiller, à HAGUENAU.

Elle approuve, par ailleurs, en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, les termes des projets de conventions type d'agrément, d'attribution de subvention et/ou de réservation de logements sociaux à conclure entre le Département, la SIBAR, la SEM de SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER et la Société Foncière Habitat et Humanisme.

Elle autorise en outre son président à signer le moment venu les conventions particulières à conclure sur cette base entre le Département, la SIBAR et la SEM de SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER et la Société Foncière Habitat et Humanisme.

Non participation au vote : Madame Nathalie ERNST

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20171009-lmc1111867-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 13/10/17